



**JUILLET 2021**

### 1. Le portrait d'un conseiller



Thierry VALENTIN, célibataire, né le 4 septembre 1961. J'ai deux grandes filles de 33 et 26 ans et le bonheur très récent d'être papy de jumeaux fille et garçon.

Je suis de Maxéville à l'origine et j'ai acheté en 2011 la maison de Michel et Yvonne SIMONIN, figures du village. Je suis rapidement tombé sous le charme de Lucey où j'ai été formidablement bien accueilli.

De formation électrotechnicien, je suis entré dans une société industrielle privée du domaine de l'éclairage public en 1978, j'ai eu la chance de pouvoir y évoluer et devenir cadre commercial depuis une vingtaine d'années, soit à ce jour 43 ans au sein de la même entreprise.

J'ai presque toujours été impliqué dans le milieu associatif et élu aux institutions représentatives du personnel dans mon entreprise, je suis actuellement Président du Club de Foot de LUCEY.

Dans la continuité de l'ancienne mandature et persuadé qu'il y a encore plein de choses à faire pour améliorer la vie au village, j'ai décidé de rejoindre l'équipe motivée emmenée par Vincent MARTIN lors des dernières élections municipales. Souhaitant ainsi apporter mes compétences et m'investir autant que possible au sein du conseil et que nous puissions ensemble, rendre encore plus belle la vie dans notre beau village.

### 2. Eclairer juste

Comme annoncé à notre programme et dans la continuité des travaux de rénovation (Chvréue) lancés par la précédente mandature, l'éclairage du reste du village a lui aussi besoin d'être rénové et modernisé pour "éclairer juste" et réduire de façon significative la facture énergétique de la commune.

Pour ce faire, des études primaires avec luminaires à technologie source LED ont d'ores et déjà été lancées sur le sujet :

Secteur dit des « PACHENOTTES »

L'arrêté du 27/12/2018 visant la limitation des nuisances lumineuses, Art. 8 (proportion de lumière émise au-dessus de l'horizontale) nous contraint de remplacer les luminaires existants par des luminaires conformes à l'arrêté, au plus tard le 1er janvier 2025.

Le choix du luminaire de remplacement a été défini par le conseil. Afin de réduire la dépense (env. 2/3) il a été décidé de conserver les mâts existants et d'y adapter le nouveau luminaire et d'effectuer les travaux par nos soins dans les prochaines semaines.

Une mise à niveau de la norme électrique pour les raccordements aux pieds des mâts, sera également effectuée.

Secteur dit « Les GRANDS MEIX »

Les luminaires existants sont équipés de l'ancienne source énergivore, de type "lampe à décharge".

L'installation relativement récente et le bon état du matériel en place, nous a conduit, après étude de faisabilité avec le fabricant d'origine, de conserver les luminaires et de remplacer leur équipement bloc optique source à décharge par un module optique à source LED, en lieu et place. Une première estimation des modules LED de remplacement nous déjà été remis. Les travaux de remplacement des blocs optiques seront confiés à un installateur, les demandes de chiffrage seront prochainement lancées.

Secteur dit « TRAVERSÉE DU VILLAGE et rues adjacentes »

Une première étude photométrique à été réalisée pour la traversée du village, sur la base de cette étude le choix d'un luminaire à 4 faces source LED, du même style que celui de la Chvrée, semble être une bonne solution pour ne pas trop dépareiller les deux voies principales du village.

Dans la Grande rue, le type d'installation en façade sera conservé mais les consoles murales seront-elles aussi remplacées. Ceci permettant de limiter le foisonnement des mâts et de privilégier l'éclairage des usoirs.

Concernant l'Allée des Tilleuls et la route de Laneuveville, des solutions pour les supports seront étudiées en anticipant les impératifs futurs des réseaux électriques enterrés et donc la disparition des poteaux supportant les luminaires actuels.

Pour les rues adjacentes, une réflexion sur le choix du style de luminaire source LED (probablement fonctionnel basique) sera prochainement ouverte au conseil.

Conclusion.

Pour le confort, la sécurité de tous et l'économie d'énergie, notre souhait dans la mesure du possible et de rénover l'ensemble du parc éclairage de la commune. De plus, nous avons fait le choix que les nouveaux luminaires et modules de remplacement seraient équipés d'options permettant la programmation (allumage/extinction) et modulation de puissance si besoin, afin de pouvoir mettre l'accent sur les points dangereux (écoles et lieux publics, passages piétons, carrefours...) et d'optimiser encore plus la consommation d'énergie.

### **3. Point de vue ou lieu de repos**

Nous vous invitons à profiter de la mise en place d'une dizaine de bancs en pierre positionnés sur les chemins des vignes, du Thiaucourt, en Grande Rue et au lieu-dit des « 4 chênes ».

Une table avec banc a également été installée à côté des Roises. Ces aménagements sont une première étape, car nous avons bien l'intention de poursuivre notre action.

### **4. Animaux de compagnie**

Nous tenons à vous rappeler que nos compagnons à quatre pattes doivent être tenus en laisse lors des promenades pour des raisons de sécurité. D'autre part, les propriétaires d'animaux, dit de compagnie sont responsables des dommages causés par leur animal, qu'il est interdit de le laisser divaguer. Tout animal doit pouvoir être identifié.

De nombreux particuliers se plaignent des dégâts occasionnés par des chats divagants.

Malgré de nombreux rappels, nous constatons toujours autant de déjections canines sur le domaine public.

## **5. La pratique du football des catégories de jeunes U6 à U18 du FC Lucey Boucq Trondes.**

Dans le cadre de la pérennisation du Club de FC Lucey Boucq Trondes, il a été décidé avec les clubs de Nouvelle Génération Toulouise et L'AS Villey Saint Etienne de créer un groupement de jeunes issus de trois clubs du toulouais.

Cet ensemble footballistique du FC Lucey Boucq Trondes, Nouvelle Génération Toulouise et l'AS Villey Saint Etienne, va permettre au club du FC Lucey Boucq Trondes de pérenniser les équipes de jeunes qui disposent d'installations conformes à la pratique du football.

Ce groupement d'équipes de jeunes allant des U6 à U15, permettra au club du FC Lucey Boucq Trondes de retrouver une dynamique nouvelle qui avait été perdue ces dernières années. L'apport du groupement de jeunes va permettre la pérennisation des équipes jeunes et donc l'enjeu majeur notamment dans le Nord du toulouais.

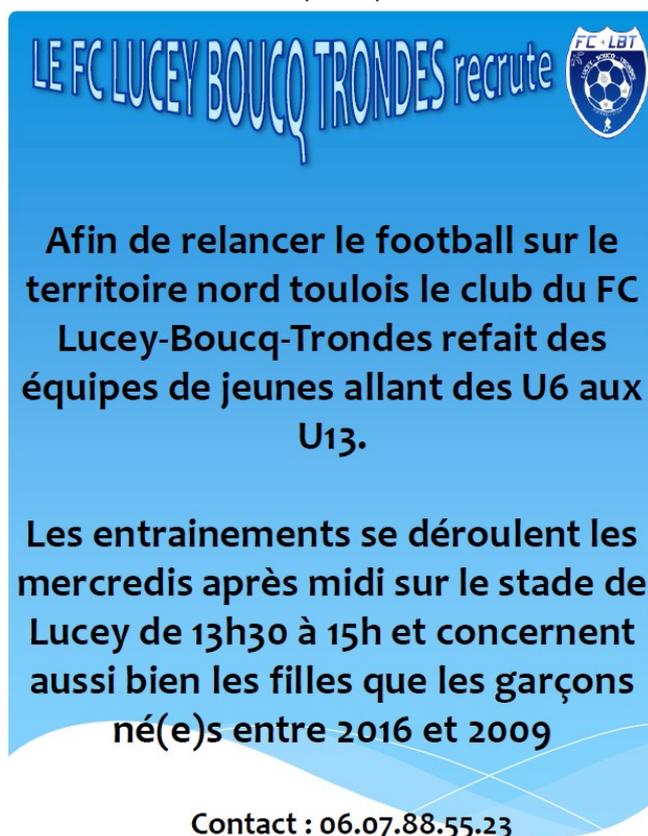
La commune a fait l'acquisition de buts amovibles permettant au FC Lucey Trondes Boucq de disposer de deux terrains homologués à la pratique du football pour les jeunes allant des U11 à U15 et avait déjà acquis par le passé, d'autres buts servant aux plus jeunes des catégories débutantes (U6 à U10) pour s'initier à la pratique du football.

Le nombre important d'équipes de jeunes sur les stades de Lucey et Trondes permettra de mettre en place un véritable projet sportif sur plusieurs saisons et ainsi d'arrêter de voir partir ses meilleurs éléments vers des clubs Nancéiens. A noter également que chaque club constituant ce groupement gardera son entité d'origine dans les catégories vétérans, séniors ainsi que toutes les catégories jeunes et féminines.

Une véritable politique de formation des éducateurs sera engagée pour répondre là aussi aux exigences, mais également, pour permettre aux licenciés de bénéficier d'un enseignement d'un football de qualité.

Ce groupement accueillera près de 250 licenciés qui seront répartis dans toutes les catégories des U6 aux U18.

Il est destiné à regrouper les licenciés de trois clubs au sein d'une même structure. Ce groupement est validé à ce jour auprès de l'assemblée constitutive des trois clubs, par le district de Meurthe et Moselle, par la ligue du Grand Est de football (LGEF) et la Fédération Française de Football.



**LE FC LUCEY BOUCQ TRONDES recrute** 

**Afin de relancer le football sur le territoire nord toulouais le club du FC Lucey-Boucq-Trondes refait des équipes de jeunes allant des U6 aux U13.**

**Les entrainements se déroulent les mercredis après midi sur le stade de Lucey de 13h30 à 15h et concernent aussi bien les filles que les garçons né(e)s entre 2016 et 2009**

**Contact : 06.07.88.55.23**

## 6. CCAS

Le CCAS vous informe des services publics à contacter en cas des questions particulières concernant une personne âgée en téléphonant au Service Territorial Autonomie (STA) au 03.83.43.81.22

En cas de difficultés rencontrés par une famille, elle peut s'adresser à la Maison Départemental Solidarité (MDS) André Malraux au 03.83.65.39.00

Le CCAS reste à votre disposition et à votre écoute en vous adressant à la mairie 03.83.63.88.30 ou par mail : [ccas.lucey54@orange.fr](mailto:ccas.lucey54@orange.fr)

## 7. Nuisances Sonores

Le bruit est un phénomène constant dans notre société mais en période de vacances, de détente et de repos, cette nuisance devient synonyme de manque de savoir-vivre de certains individus.

En ce qui concerne l'utilisation d'appareils de bricolage ou jardinage, telles les tondeuses à gazon et autres débroussailleuses, leur usage n'est autorisé que dans la limite des horaires suivants :

- *de 8 h 00 à 20h00 en semaine,*
- *de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 les samedis,*
- *de 10 h 00 à 12 h 00 les dimanches et jours fériés.*

Ces horaires s'appliquent également aux particuliers désireux de régler ou de réparer leur moteur, aux cris provenant des piscines privées, à la musique des particuliers...

Pour les propriétaires d'animaux, notamment de chiens, ils sont aussi tenus de prendre toutes les mesures s'imposant pour que soit préservée la tranquillité de leurs voisins.

Ainsi, pour que tout le monde puisse profiter paisiblement de ses vacances, il est nécessaire de savoir s'arrêter !

## 8. Feu d'artifice

Le feu d'artifice sera tiré le 7 août prochain à la tombée de la nuit ! A cette occasion des tables et la buvette seront au rendez-vous... Vous pouvez arriver avec le repas tiré du sac, les enfants et les grands profiteront également des joies de la fête foraine présente pour le week-end.



**Bon été à tous !**